

*JEUX ME REGALE,*

*RESTO-JEUX  
A SAINT GERMAIN DE  
MONTBRON*

# L'ACTIVITE :

## *Jeux Me Régale, c'est quoi ?*

C'est l'aboutissement de trois années de travail autour de la création d'un projet coopératif, accompagné par l'Union Régionale des Coopératives, qui permet à l'association L'AH TOUPIE d'avoir un lieu fixe pour accueillir « à domicile » !!!

C'est un projet de re-dynamisation d'un territoire rural via des actions ludiques, culturelles, touristiques. Tourné vers les habitants comme vers les touristes de passage.

C'est aujourd'hui une expérimentation associative en phase de devenir une entreprise coopérative (SCIC SAS), qui permettra de créer des emplois sur le territoire et de pérenniser cette activité dans le champ de l'Economie Sociale et Solidaire.

Enfin, Jeux Me Régale, c'est un lieu de jeu et de restauration (intérieur et extérieur, selon les saisons... !), pour venir partager en famille, entre amis, ou tout seul !!!

## ***Jeux Me Régale, c'est où ?***

Au cœur du petit bourg de Saint Germain de Montbron, dans les locaux de l'ancienne cantine de l'école, fermée depuis maintenant trois ans.

## ***Jeux Me Régale, c'est pour qui ?***

C'est pour tous ! De 0 à 122 ans ... 😊

# *Pour se restaurer ?*

## **Tous les vendredis soir et samedis soir, c'est :**

- Pizze au feu de bois, faites avec amour, sauce maison, herbes aromatiques choisies avec soin, sauce secrète du sud... 😊
- Assiettes du sud « à partager », charcuterie, fromage, crevettes marinées au gingembre et flambées au cognac, panisses, frites fraîches, assortiment de légumes aïoli...
- Desserts maison de saison

Une carte évolutive au gré des saisons, des produits frais, locaux, des circuits courts, du bio chaque fois que c'est possible, la totalité de nos plats réalisée sur place, par nos soins.

Possibilité d'ouvrir le site sur demande pour accueillir des groupes.

*Et à domicile ?*

***Prestations traiteur (anniversaires,  
évènements, fêtes d'entreprises...)  
selon vos envies et vos budgets...***

# *Et les midis ?*

*A partir du 07 novembre 2016, nous vous accueillerons aussi les lundis, mardis et jeudis midi.*

*Avec des formules pour les lundi et mardi, et des pizzas au feu de bois pour les jeudi midi.*

*L'occasion pour nous de toucher une nouvelle clientèle, des travailleurs ou pas ! qui ont envie d'une pause rapide et gourmande, histoire de recharger les batteries avant de retourner à leurs activités...*

*Et peut-être pour eux l'envie de revenir en famille, le week-end, pour.... Jouer et se régaler (vous avez compris le concept !!!)*

## *Et pour jouer ?*

Chaque soirée est animée autour de jeux de toutes sortes, coopératifs, d'ambiance, pour les grands et les petits...

Avec aussi des espaces jeux de société, de construction, symboliques...

## *Et les groupes ?*

Possibilité d'accueillir des groupes pour **toute une journée** (centre de loisirs, club rando, vélo, écoles...)

Leur proposer **des espaces jeux** adaptés

Une offre d'animation à la carte

Avec ou sans restauration, au choix !



# *Et quoi d'autre ?*

***Pour fêter son anniversaire !!!*** (Sur mesure et sur demande, avec ou sans repas, pour les grands et les petits...)

***Pour participer à des ateliers de création !!!***  
(pâtisserie, loisirs créatifs...)

***Pour être accueillis en groupe*** (d'enfants, d'adultes, avec ou sans repas...)

***Pour acheter des jeux .***

la boutique « wist Game, explorateur de jeux » sur le lieu.

# *Jeux Me Régale, c'est quand ?*

**Toute l'année, tous les vendredis et samedis soir, de 19h30 à minuit**

**Les lundis, mardis et jeudis midi à partir du 07 novembre 2016**

**Les autres jours de la semaine sur demande**

# LE STATUT JURIDIQUE : SAS SCIC

## La SCIC est une

**SOCIETE** de personnes qui prend la forme commerciale (ici une SAS), Inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés et soumise aux impôts commerciaux.

Fonctionne comme toute société soumise aux impératifs de bonne gestion et d'innovation.

## COOPÉRATIVE

**1 personne = 1 voix en assemblée générale**

La valeur nominale de la part sociale est fixée par les statuts.

Le capital constitué par le total de ces parts est variable, ce qui permet la libre entrée et sortie de sociétaires.

Mise en réserve des excédents à chaque clôture des comptes : au moins 57,5 % du résultat affecté aux réserves impartageables, ce taux pouvant être porté par chaque AG ou par les statuts à 100 %.

La part du résultat ainsi affectée aux réserves n'est pas soumise à l'Impôt sur les Sociétés (IS).

## **D'INTÉRÊT COLLECTIF**

L'intérêt par lequel tous les associés et l'environnement peuvent se retrouver autour d'un objet commun en organisant une dynamique multi parties-prenantes (le caractère d'utilité sociale).

**Permet d'associer toute personne physique ou morale de droit privé ou de droit public autour du projet commun.**

Pour se constituer une SCIC doit obligatoirement associer :

- \* **des salariés**
- \* **des bénéficiaires** (*clients, fournisseurs, collectifs...*)
- \* **un troisième type d'associé, ici**

**des bénévoles** (qui donnent de leur temps pour faire vivre le projet sur la base du volontariat et sans lien de subordination),

**des soutiens** (qui soutiennent financièrement le projet pour ce qu'il est et ce qu'il représente)

**En SAS :**  
**Société par Actions Simplifiées**

Ce statut permettant :

Aucun plancher quant à l'apport social initial

Une grande souplesse dans le modèle de gouvernance

## *Et le modèle de gouvernance justement ?*

**Un Président** responsable du projet

**Un Comité de Direction** pour piloter le projet au quotidien

**Un Comité d'Appui Conseil** pour venir en appui du Comité Directeur, l'aider dans ses choix stratégiques et la gestion du projet

*Ca vous intéresse ?*

*Comment devenir coopérateur ?*

En devenant acquéreur d'une part sociale,  
ou plusieurs

Prix : 400 € (possibilité de versements en  
deux fois, 50% à l'achat et 50% un an  
plus tard)

En participant à l'assemblée constitutive  
qui aura lieu d'ici quelques semaines

En nous contactant si vous le souhaitez !

**06 37 06 00 96**